

- COMMUNIQUÉ DE PRESSE -

**JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE :
24 MARS 2024**

Le contexte belge actuel favorise le risque de tuberculose

La journée mondiale de lutte contre la tuberculose, commémorant la découverte du bacille de Koch, est l'occasion de rappeler que la maladie continue de sévir, même en Belgique. La tuberculose est la 2e maladie infectieuse la plus meurtrière au monde. Selon le dernier rapport de l'OMS, 10,6 millions des personnes ont contracté la tuberculose et 1,3 millions en sont décédées en 2022¹. En Belgique, bien qu'on ne dénombre qu'un petit millier de cas chaque année, elle reste un problème de santé publique majeur. Elle touche essentiellement les personnes les plus vulnérables, pour qui l'accès au diagnostic est difficile et la prise en charge exige un accompagnement renforcé et pluridisciplinaire.

Épidémie mondiale : l'incidence et la mortalité augmentent

Alors que les efforts globaux consentis dans la lutte contre la tuberculose depuis les années 2000 avaient permis de sauver 74 millions de vies, la pandémie de Covid-19 a inversé les progrès observés jusque fin 2019. Lors de l'Assemblée Générale des Nations Unies qui s'est tenue en septembre 2023, les chefs d'Etat et de Gouvernement ont reconnu l'urgence que représente encore l'épidémie mondiale de la tuberculose et ont réaffirmé leur volonté de mettre fin à l'épidémie d'ici 2030 en assurant un accès équitable et universel à la prévention, au dépistage, aux traitements et aux soins².

L'incidence en Belgique continue à régresser

En 2022, 852 nouveaux cas de tuberculose ont été déclarés en Belgique, soit une diminution de 23 cas par rapport à l'année 2021. L'incidence diminue donc légèrement, de 7,6/100.000 en 2021 à 7,4/100.000 en 2022. Ces chiffres restent bien inférieurs à ceux observés avant la crise sanitaire (968 cas ; incidence de 8,5/100.000 en 2019). Cette différence d'incidence entre la période pré-Covid et la période post-Covid est particulièrement marquée en Région bruxelloise.

Une incohérence avec le contexte actuel ...

A la suite de la chute d'incidence en période Covid, un rebond était attendu en raison des cas potentiellement non diagnostiqués durant la pandémie, or il ne s'est manifesté qu'en Région wallonne. Par ailleurs, le contexte actuel en Belgique semble plutôt favorable à l'épidémie de tuberculose : la dégradation de l'accès aux soins des personnes vulnérables, le manque crucial de places d'accueil pour les demandeurs d'asile et pour les personnes sans-abri, les conflits à l'étranger, l'inflation et précarisation de la population.

¹ <https://www.who.int/campaigns/world-tb-day/2024>

² [Déclaration politique issue de la réunion de haut niveau sur la lutte contre la tuberculose, sept 2023](#)



Toutes ces conditions majorent le risque de tuberculose en Belgique, or les chiffres montrent une diminution. Cette incongruence entre la réalité de terrain et les chiffres fait naître la question suivante: tous les cas de tuberculose en Belgique sont-ils bien diagnostiqués et déclarés? Pour le Dr Sizaire, directrice du FARES, la réponse est « non ».

En effet, la prise en charge de la maladie reste difficile sur le plan du diagnostic. Dr Sizaire explique « *Les symptômes de la tuberculose sont peu spécifiques et le corps soignant n’y pense pas toujours, surtout s’il n’y est pas régulièrement confronté; engendrant potentiellement des retards voire du sous-diagnostic* ».

D’autre part, grâce à une collaboration avec divers organismes dont les laboratoires, le FARES a objectivé que malgré son caractère obligatoire, la déclaration de la tuberculose n’est pas toujours réalisée en temps et en heure. Dr Sizaire précise: « *nous avons pu mettre en évidence une sous-déclaration de l’ordre de 3,1% mais elle est certainement beaucoup plus importante. Cela peut être expliqué par différents facteurs dont le manque de temps et la mise sous pression des professionnels de la santé* ».

Appel à la déclaration pour les professionnels !

La déclaration est la pierre angulaire de la prévention car elle est non seulement indispensable à la surveillance épidémiologique mais elle est aussi le point de départ pour organiser les activités de socio-prophylaxie: le dépistage des contacts et le soutien thérapeutique au patient.

Elle s’effectue en ligne par les professionnels de santé et les laboratoires sur les plateformes de déclaration régionales – Trace in Wal pour la Wallonie et Matra-bru pour Bruxelles.

Un mot d’ordre : éliminer la tuberculose

Le contrôle de la tuberculose reste une tâche ardue, dont l’évolution dépend de nombreux facteurs, tels que la précarisation, surtout dans les grandes villes, et à plus grande échelle des flux migratoires qui, avec la multiplication des conflits et le réchauffement climatique global, sont appelés à s’amplifier à l’avenir. Une adaptation du système social-santé quant à l’évolution du contexte belge devrait alors représenter une priorité politique pour garantir les droits humains et préserver la santé de chacun.

Pour plus d’informations, contacter :

Dr. Vinciane Sizaire, directrice du FARES

E-mail : vinciane.sizaire@fares.be

GSM : +32 483 18 69 90

<https://www.fares.be/tuberculose/journee-mondiale-de-la-tuberculose/>

Le FARES est une asbl dont les missions sont financées par la Wallonie, la COCOM et l’INAMI.